

Zeitschrift: Die Privatschule = L'école privée = La scuola privata
Herausgeber: Verband Schweizerischer Privatschulen
Band: - (1998)
Heft: 1

Artikel: Quelques pages d'histoire : les écoles privées de 1942 à 1945
Autor: Moser, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-852413>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quelques pages d'histoire

Les écoles privées de 1942 à 1945

Henri Moser

Les préoccupations et les activités de l'Association des écoles privées genevoises pendant la guerre, telles qu'elles ont été rapportées par le célèbre directeur d'école privée genevoise, **M. Philipp Privat**, qui l'a présidée pendant ces années exceptionnelles.

1944

Membres et effectifs

Malgré la dureté du temps causée par cette 5^e année de guerre, notre Association compte toujours 26 membres. Les uns ont subi de façon très sensible une forte réduction de leurs effectifs, d'autres, au contraire, ont vu le nombre de leurs élèves augmenter tellement, par suite d'un afflux de réfugiés, qu'il a fallu doubler locaux et personnel. Tous ont fait de leur mieux pour «tenir bon» et je les en félicite.

Président

J'ai honte d'avouer que notre Comité ne s'est réuni que deux fois et les réunions amicales ont été fort rares. La seule excuse que je puisse évoquer est le temps que je dois consacrer aux Gardes Locales.

Vous seriez fort avisés de mettre à votre tête quelqu'un de moins occupé et de plus dégourdi!!

Propagande

Nous nous sommes bornés à diffuser notre liste de membres et le prospectus des cours de français. Vous m'aviez chargé de sonder un journaliste qui voudrait bien rédiger un article rédactionnel sur notre existence. Je n'ai jamais réussi à obtenir quoi que ce soit, ces messieurs se retranchant derrière la stricte interdiction de faire de la réclame indirecte.

Allocations familiales

Une loi votée le 12 février 1944 oblige tout employeur à participer financièrement à l'octroi d'une allocation de fr. 15.– par mois par enfant de moins de 18 ans, de tous les salariés, exception faite du personnel de maison.

Sur le conseil et l'expérience de la C.I.A.M., nous avons créé une caisse autonome. Le taux de la cotisation a été fixé à 1½%.

Après tous les discours et toute la paperasserie dispensés l'an passé en faveur de la famille, il est bon de saluer ce résultat. Cela représente toujours une paire de souliers et un habit pour chaque enfant.

Diplôme de français

Les lauréats de cette année sont une Haïtienne qui obtient la jolie moyenne de 5,79 (sur 6) puis une Hollandaise et une Bâloise, ces deux dernières étant des élèves de l'Ecole internationale.

La caisse des examens enregistre un bénéfice de fr. 12.85. Les comptes sont à disposition.

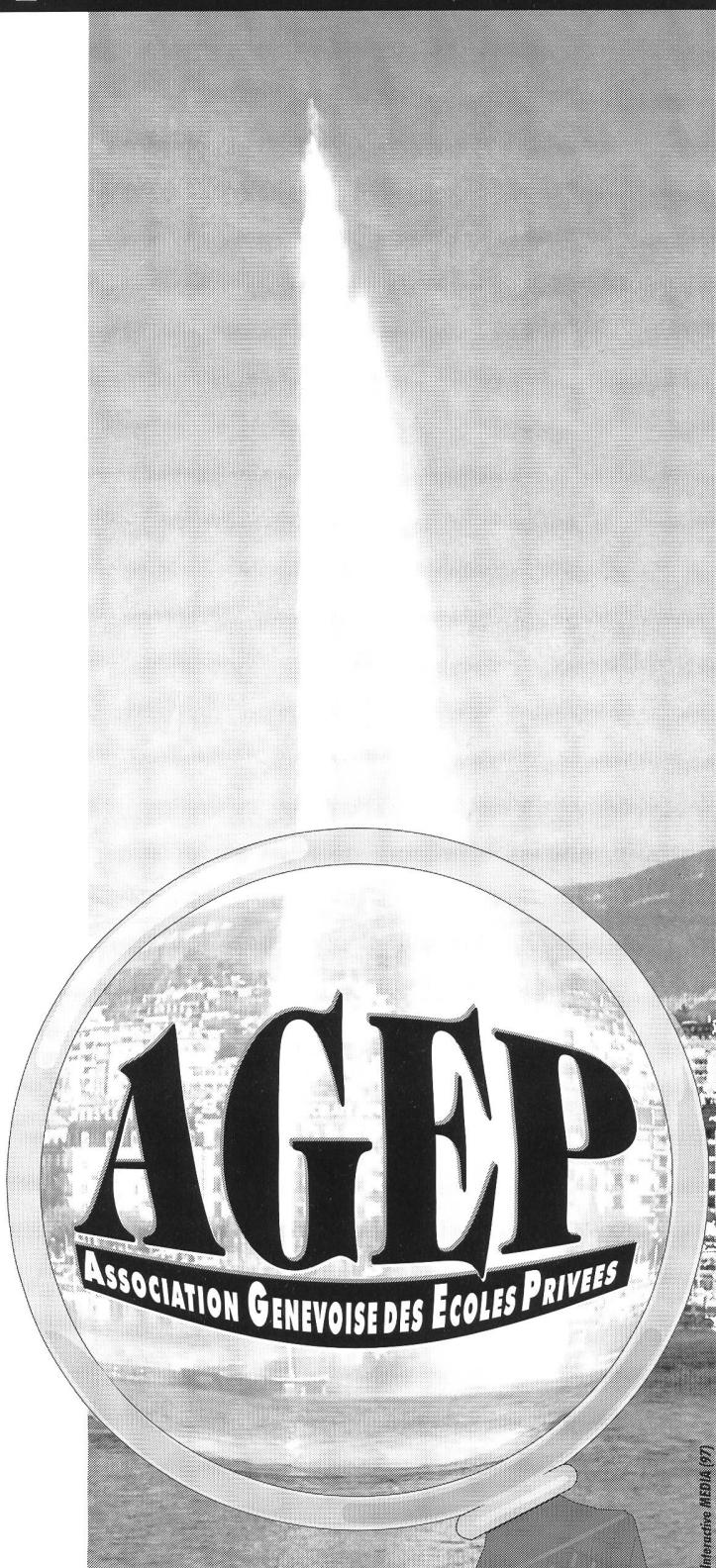
Fédération suisse

Nos rapports avec la Fédération ont été, comme d'habitude, très cordiaux. M. Roquette en est le vice-président.

L'Assemblée générale du 4 décembre, à Berne, a révélé, une fois de plus, l'esprit de chicane de certains éléments.

Le choix pour réussir

Académie de langues et de commerce
Ecole Active de Malagnou
L'ARC
ASC Langues
Ecole Bellecour Supdemod
Ecole Bénédict
Cycle d'Orientation Bersot
Ecole Bilingue de Genève
Ecole Brechbühl
Ecole La Découverte
Deutsche Schule Genf
Ecole Didac
European University Genève
Nouvelle Ecole Farny
Institut Florimont
Gai-Savoir SA
Geneva English School
Ecole "Girsa"
Externat des Glacis
Atelier Hermes
Ecole Internationale de Genève
Collège du Leman
Ecole d'Hôtesses Internationale Lejeune
Le Manoir
Collège Marie-Thérèse
Modar SA - Educa Système
Ecole Moderne, Pédagogie Freinet
Ecole Montessori Genève
Ecole Montessori - Nations
Ecole Moser
Institut International Notre-Dame-du-Lac
La Passerelle
Ecole Persiaux
Ecole du Rhône
Collège Saint-Louis
Institut catholique La Salésienne
Ecole Schulz
Ecole Rudolf Steiner
Ecole Töpffer
Ecole Internationale Tunon
La Voie Lactée
Vox Institute
Webster University in Geneva



Interactive MEDIA 97

Un label de qualité



Pour obtenir tout renseignement, retournez ce coupon au secrétariat de l'
AGEP - 98, rue de Saint-Jean - Case postale 5278 - 1211 Genève 11.
Téléphone : 022 / 715 32 30 - Télécopie : 022 / 715 32 13

Oui ! Je désire recevoir la brochure détaillée concernant les programmes et tarifs des écoles faisant partie de l'AGEP.

Nom :

Prénom :

Rue : N° : N° postal : Localité:

M. Carnal s'est fait l'interprète de la fraction romande pour déplorer cet état de choses. Le président, M. Keller a fait un utile travail, s'occupant notamment des problèmes concernant: le rationnement, la collaboration avec l'ONST, le guide, les maîtres à la recherche d'un emploi, l'admission des réfugiés dans les écoles, etc...

Cartel d'hygiène sociale et morale

Vous savez que le Cartel, pour faire œuvre positive, recommande les films qu'il juge capables d'avoir une saine influence sur la population. C'était le cas de «Marie-Louise» et au nom du Cartel j'avais autorisé le directeur à se prévaloir de notre recommandation. Comme il n'en avait pas fait mention lors des prolongations successives je lui ai demandé la raison. Il m'a répondu qu'il craignait que notre recommandation ne «coulât» le film en le faisant passer pour une œuvre de «mômiers». Quel point de vue!

L'exemple de Lausanne

M. Roquette m'a signalé l'ouverture d'une école privée dont les capacités des directeurs lui paraissaient insuffisantes.

Le D.I.P., après enquête, se déclara incompétent. L'école acceptant des jeunes filles libérées de la scolarité obligatoire.

Dans sa dernière séance, le Comité a décidé de se renseigner et prendre exemple de ce qui s'est fait à Lausanne dans ce domaine.

Sans vouloir limiter la création de nouvelles écoles, il préconise la création d'une sorte de commission de contrôle qui donnera son avis sur une éventuelle autorisation d'admettre l'institut dans nos rangs.

Remerciements

Vous avez un excellent comité, il vous faudrait peut-être un Président plein de bonnes idées. Je vous re-

mercie en bloc pour votre dévouement et votre docilité en vous reprochant pourtant de ne pas m'a avoir secoué de temps en temps!

Extraits des rapports présidentiels
à suivre...
de M. Philippe Privat
(Président AGEP depuis 1932)



New Zealand 30yr old fem. ESL teacher seeks work in Switzerland. Highly qualified. RSA Cert., Univ. Deg. Teacher's Diploma. Good pronunciation and neutral accent. Experience in New Zealand, England and Japan. Speak Germ., French and Japanese. I can obtain a visa. Start ASAP - Please contact: Justine Lubach, 4 Armadale Rd, Remuera, Auckland, New Zealand. Tel: NZ (09) 5244-896. E-mail: <kinec@ihug.co.nz>